

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

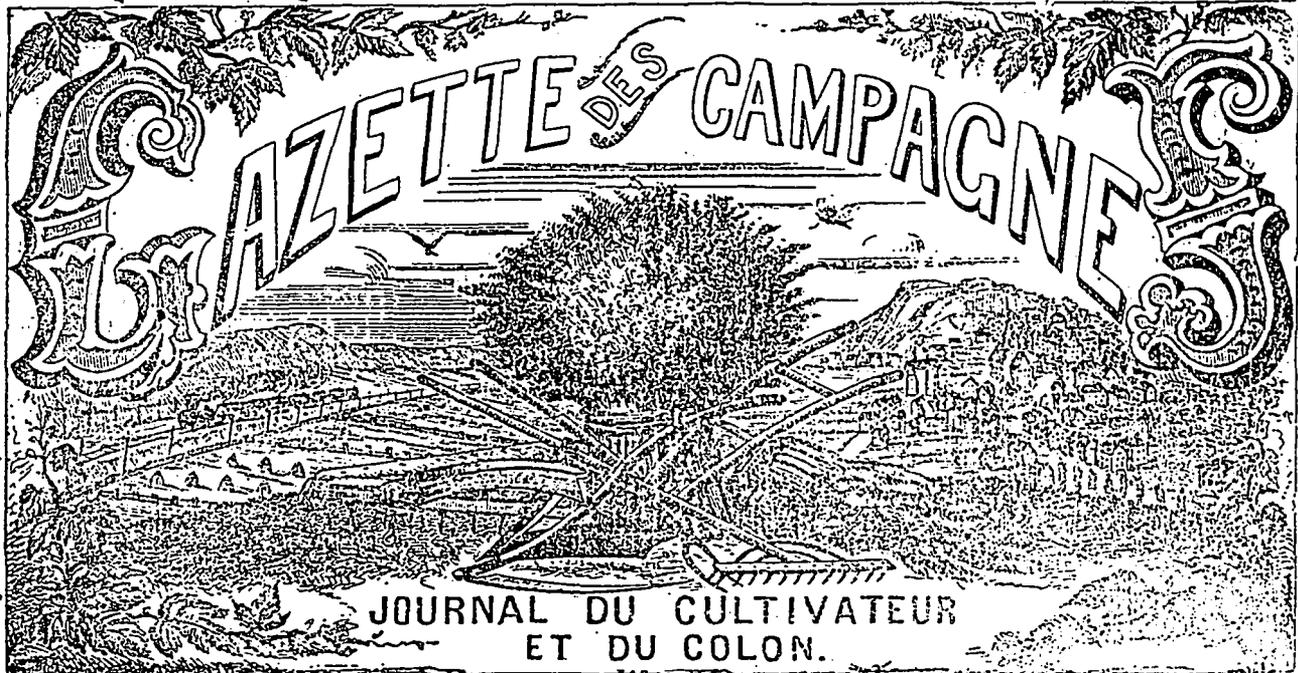
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine.—Importance de l'introduction des manufactures de sucre de betteraves, dans la Province de Québec; assemblée à Québec pour aviser au moyen d'y établir une manufacture de sucre de betteraves; Pétition présentée à la Législature demandant qu'un octroi de \$70,000 soient accordées pour établir une manufacture de sucre de betteraves dans la Province de Québec.

Causerie Agricole: Maladies des bêtes à laine (*Suite*): Hydroisie; avertis et tourny; boitement; abcès; peste; furie du bœlier qui dogue.

Sujets divers: Engraissement du bétail avec la pulpe de betteraves.—Fête patronale du Révd M. Narcisse Proulx, directeur de l'École d'agriculture de Ste. Anne.—Abeilles nourries au biberon pendant l'hiver.—Axiomes à l'adresse des cultivateurs.

Choses et autres—Plusieurs cultivateurs établis à Sherbrooke reprennent la culture de la terre qu'ils avaient abandonné.

Recettes: Mousselines, dentelles, etc, rendues imperméables.—Eau à détacher.—Renseignements utiles.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

Notre retard—La *Gazette des Campagnes* quoique datée du 8, ne sera expédiée à nos abonnés que le 12 novembre: la maladie en est la cause. Depuis trois semaines nous sommes atteints d'un rhumatisme à une jambe qui nous fait horriblement souffrir. Nous n'avons pas les moyens de payer un assistant rédacteur, et pour ne pas arrêter la publication de notre *Gazette*, nous avons dû transporter un lit dans notre Bureau pour pouvoir ainsi travailler; la chose n'est pas facile, mais enfin nous faisons

ce qu'il nous est possible de faire dans une circonstance aussi difficile.

S'il nous était possible d'espérer le remboursement de \$1,900 qui nous sont dues pour abonnement, nous ne tarderions pas à nous donner le luxe d'un assistant-rédacteur; mais les arrérages d'abonnements nous arrivent lentement. Nous prions nos abonnés retardataires de s'acquitter au plus tôt en payant immédiatement leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous avons appris que l'assemblée qui a eu lieu à Québec, dans le but d'aviser aux moyens d'établir une manufacture de sucre de betteraves a eu un entier succès. Les capitalistes de Québec, et principalement ceux qui sont à la tête du commerce, désirent prendre une part active dans ce mouvement industriel qui est également à l'avantage des hommes de commerce comme de ceux qui s'occupent d'agriculture. Les MM. Gibb, James J. Ross, Whitehead et Winhall, Mountain et J. B. Z. Dubeau, qui rapportent des pays étrangers des quantités considérables de sucre annuellement, ont exprimé l'espoir de pouvoir à l'avenir s'approvisionner pour leur commerce de sucre manufacturé dans le pays.

Comme cette industrie de première importance pour le commerce et l'avenir prospère de notre agriculture ne pourrait autrement s'établir qu'avec le concours des cultivateurs appelés à fournir la matière première pour alimenter cette manufacture, nous avons donc été heureux d'apprendre que les principaux cultivateurs des environs de Québec s'étaient rendus à cette assemblée, et qu'ils paraissent bien décidés à

seconder les efforts des promoteurs de cette industrie.

Nous manifestons, il y a quelques jours notre contentement à un cultivateur de nos oncles, de ce que les cultivateurs des environs de Québec prenaient l'engagement de cultiver la betterave à sucre. "Mais, nous dit-il, c'est beau et bien de promettre, autre chose sera de tenir; nous n'avons pas l'habitude de cultiver les légumes, c'est un genre de travail que nous laissons d'ordinaire au soin des femmes et des enfants, et quand on a réussi à obtenir les légumes suffisants au besoin du ménage, c'est autant qu'on peut prétendre. D'ailleurs nous croyons que les cultivateurs des environs de Québec se laisseront vite de cette culture qui n'est pas dans nos habitudes. Dans plusieurs de nos paroisses l'initiative de quelques personnes pour arriver à la culture de la betterave à sucre ne suffira pas, car un grand nombre de cultivateurs, pas ennemis du progrès si l'on veut, mais qui ne veulent pas sortir des sentiers battus, s'y refuseront parce que ça n'a jamais été dans leurs habitudes de cultiver les légumes en grand.

Voilà une prévention qui malheureusement peut être partagée par un trop grand nombre de nos cultivateurs; et qui n'est cependant pas incontrôlable.

Il n'y a pas encore bien des années, les cultivateurs ne se donnaient même pas la peine de cultiver le tabac suffisant à leur propre consommation. Sans songer à le produire eux-mêmes, il ne leur en coûtait pas de laisser chez le marchand un profit en argent qu'ils pouvaient eux-mêmes réaliser par la vente du tabac.

Ce n'est que lorsque le prix du tabac eut atteint un taux fabuleux qu'ils se sont décidés à en cultiver suffisamment pour leur propre consommation. Et qu'est-il arrivé? on a pris goût à cette culture, et actuellement, ils ne sont pas rares les cultivateurs qui outre la provision nécessaire à leur consommation, cultivent assez de tabac pour réaliser une vente en argent de cinquante à cent piastres.

Quand on aura compris qu'en se livrant à la culture de la betterave à sucre, on dotera l'agriculture d'un puissant moyen de régénération et de progrès; que par cette culture on établira un meilleur système de rotation et que par ce dernier moyen on obtiendra plus de blé avec moins de terrain; qu'on aura également plus de bétail et plus de fumier: alors on se livrera sans hésitation à cette culture rémunérative, qui contrairement à la culture du tabac nous rapportera plus d'argent que de fumée.

Evidemment le cultivateur qui nous manifestait ses craintes n'était certainement pas un cultivateur modèle: c'est un partisan de la culture routinière, ayant des préjugés contre toutes espèces d'innovations en agriculture: à tel point qu'il finit par nous dire que "ces gros messieurs de Québec se donnaient autant de trouble uniquement pour vivre au dépend des cultivateurs et se créer un salaire."

D'où proviennent ces préjugés? Evidemment de l'ignorance, qui perpétue la routine. Beaucoup de cultivateurs connaissent tout au plus la betterave que pour le simple usage de la table, et ne se rendent par conséquent pas compte de la richesse que pourrait leur apporter sa culture: "qui prouve combien il est utile et important d'introduire l'enseignement agricole dans nos campagnes et d'y encourager l'introduction des journaux agricoles. Par ce moyen les plus intelligents traceront le sillon, et les autres ne tarderont pas à suivre un exemple qui portera ses fruits.

Comme nous l'avons déjà dit, le savoir créera le capital et du moment que le cultivateur comprendra qu'il peut mieux faire, que des améliorations rationnelles accroîtront son revenu, il les entreprendra avec énergie et courage; ses

épargnes alors serviront à cet usage, au lieu de servir à l'achat de nouvelles terres toujours mal cultivées.

La culture et la fabrication du sucre de betteraves n'est pas une exploitation nouvelle. Comme la culture du tabac est devenue une nécessité dans notre pays depuis quelques années, la culture de la betterave à sucre a été une véritable nécessité dans les vieux pays depuis 1825. Les succès ont été lents à obtenir, puisqu'alors c'était une exploitation nouvelle à introduire.

Voici, d'après M. Cuisset, le rendement progressif obtenu de la betterave à sucre, en France, depuis 1825 à 1874: "En 1825, 5,000 tonnes de betteraves à sucre; 1836, 40,000 tonnes; 1852, 68,000 tonnes; 1862, 170,000 tonnes; 1863, 275,000 tonnes; 1874, 300,000 tonnes; 1874, 350,000 tonnes."

En 1869, il y avait en France, quatre cent cinquante manufactures de sucre de betteraves, employant 1,200,000 livres de betteraves récoltées sur à peu près 30,000 arpents de terre, et présentent un assolement de 90 à 120 arpents de terre. Elles produisirent 840,000,000 livres de pulpes fournissant 8,500,000 rations de 100 livres, qui permirent d'engraisser 56,000 animaux de gros bétail en 150 jours. La quantité de fumier produit a été de 336,000 tonnes de 2,000 livres à raison de 90 par 100 du poids de la pulpe. Les 1,200,000,000 de livres de betteraves donnèrent une valeur de 12,000,000 de francs en sucre.

Voici quelques faits qui pourront témoigner qu'au point de vue du rendement en blé, la culture de la betterave à sucre présente de grands avantages:

M. Babio, ex ministre d'agriculture du Gouvernement français, dans un discours au concours de Poissy, parlant de la culture de la betterave, a établi qu'en l'année 1850 cette culture occupait 72 mille arpents, et en 1865, 238 mille arpents, soit 166 mille arpents en plus. Qu'en blé, en 1850, 11,902,000 arpents, et en 1865, 13,800,000 arpents, soit 1,898,000 arpents de blé en plus; d'où la conclusion que la culture de la betterave a reçu un grand accroissement et qu'elle n'a pas nui à la culture du blé; bien au contraire, elle favorisa sa production en même temps qu'elle augmenta celle de la viande par ses pulpes.

En 1861, lorsque l'on s'accordait à dire que partout en France la récolte en blé avait été très-médiocre, tous les terrains qui avaient porté la betterave l'année précédente ont obtenu de forts rendements en blé.

La culture de la betterave est donc avantageuse au sol. Elle exige des engrais qui sont la base de tout progrès agricole; elle conduit le cultivateur à donner de nombreuses façons à la terre, à labourer profondément, à l'ameublir, à la purger de toutes les mauvaises herbes par des sarclages multipliés. Elle est la meilleure préparation à la culture du blé, qui est toujours d'une excellente qualité lorsqu'il a succédé à cette racine, et qui fournit une moisson plus abondante que lorsqu'il vient après toute autre nature de plante.

Les manufactures de sucre de betteraves remplissent aussi le rôle de banque agricole; le fermier possédant deux à trois arpents de betteraves à sucre en bon état, offre une garantie sérieuse, un gage assuré pour une avance d'argent. Il peut ensuite acheter à crédit, à la sucrerie, de la pulpe, qu'il paie en betteraves à la récolte prochaine; car il ne peut vendre sa récolte qu'à la sucrerie.

Quelle meilleure preuve peut-on donner de l'utilité générale des sucreries et des distilleries, et des progrès que la culture industrielle de la betterave fait accomplir à l'agriculture, et comment ne pas comprendre que cette plante, loin de nuire à la production des céréales, offre au contraire

le plus sûr moyen d'en augmenter le rendement et la qualité ? Et quand nous disons la qualité, nous n'exagérons rien, la supériorité des blés des fabricants de sucre étant reconnue sur tous les marchés qui sont à même d'en recevoir, à ce point, qu'ils sont en quelque sorte classés et sont toujours certains d'une plus-value.

Nous pourrions, si l'espace nous le permettait, signaler à l'attention de nos lecteurs de nombreux faits qui prouvent d'une manière évidente les avantages que l'on retirerait par la culture de la betterave à sucre dans notre Province. Nous y reviendrons de temps à autres.

Voici le compte rendu de l'assemblée qui a eu lieu à Québec, afin d'aviser au moyen d'établir une manufacture de sucre de betteraves. Nous empruntons ces détails au *Canadien* :

« Nous entendons souvent affirmer qu'à Québec aucune œuvre importante ne peut réussir, faute d'énergie de la part de nos citoyens de notre bonne vieille cité que l'on se plaît à regarder comme fatalement et à jamais endormie. Mais nous avons enfin la ferme espérance qu'une des plus importantes entreprises qu'il soit possible d'imaginer va réussir ; nous parlons de l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves dans le voisinage de Québec. Nos citoyens, ainsi que les cultivateurs des environs, sont on ne peut plus réveillés ; ils comprennent tous l'importance de la question et tous semblent disposés à mettre l'épaule à la roue et à travailler de concert pour assurer à notre ville d'abord, puis à la province entière les avantages de cette industrie comparativement nouvelle, qui a fait la prospérité de plusieurs pays d'Europe.

« Mercredi après midi avait lieu au "Victoria Chambers" rue St. Pierre, une assemblée convoquée par quelques hommes énergiques qui se sont mis à la tête du mouvement. Cette réunion devait décider si, oui ou non, notre ville aurait l'honneur de faire le premier pas dans cette voie qui doit nous conduire à une ère de prospérité nouvelle. Plusieurs, connaissant l'apathie qui, malheureusement a trop souvent fait avorter des projets importants, avaient prédit qu'il n'y aurait pas dix personnes qui répondraient à l'appel. Mais leur attente a été trompée ; la salle était remplie et beaucoup même n'ont pas pu entrer. Nous avons remarqué avec plaisir la présence des principaux cultivateurs du comté de Québec, les maires des paroisses, etc., ainsi qu'un grand nombre de commerçants et d'autres personnalités marquants de la ville.

« M. le maire de Québec a été unanimement appelé au fauteuil présidentiel, et M. E. A. Barnard, directeur d'agriculture, a été prié d'agir comme secrétaire.

« M. le président a expliqué brièvement le but de l'assemblée, qui était de décider, comme nous l'avons déjà dit, si oui ou non nous devons renoncer à l'espoir de voir bientôt s'établir au milieu de nous une fabrique de sucre de betteraves. L'assemblée, comme on le verra plus loin, a répondu comme elle devait répondre.

« M. Barnard, qui, disons-le en passant, fait preuve en ce moment d'une énergie et d'une activité au dessus de tout éloge, a donné ensuite, dans les deux langues, quelques explications sur la nature de l'entreprise et sur les chances qu'elle a de réussir. Un fabricant de sucre allemand est venu comme nos lecteurs le savent déjà visiter le Canada dans le but d'y établir une sucrerie.

« Après avoir parcouru cette province et la province voisine, il n'a pas hésité à déclarer que les environs de la ville de Québec offrent le plus de chances de succès pour la première fabrique. Nos terres, comme il est prouvé par de nom-

breux essais, produisent des betteraves en bien plus grande quantité que les meilleures terres d'Europe. En France et en Allemagne on considère qu'un rendement de neuf à dix tonnes de betteraves par arpent est une bonne récolte, tandis que plusieurs de nos cultivateurs des environs de Québec et ailleurs, ont obtenu jusqu'à vingt cinq tonnes par arpent. Plus que cela, il est démontré, par des analyses faites avec soin, non-seulement à Québec, par M. Oct. Cuisset, chimiste, employé au bureau de l'agriculture, mais aussi par d'éminents chimistes français et belges, que nos betteraves canadiennes sont de beaucoup plus riches en sucres que ne le sont les betteraves européennes. A vrai dire, la partie de la betterave que l'on rejette en France comme n'ayant point de valeur, donne ici, au Canada, 10.22 p. c. de sucre, ou presque autant que les meilleures betteraves françaises, dont la moyenne est de 10.50 p. c. de sucre. Notre climat aussi offre des avantages exceptionnels. En Europe, l'on peut fabriquer le sucre que du 15 septembre au 15 janvier, époque où la végétation commence à rendre la betterave impropre à la production du sucre. Ici, grâce à notre climat rigoureux et à nos neiges abondantes, on peut prolonger, sans inconvénient, la période de la fabrication jusqu'au 20 mai.

« Après M. Barnard, l'Hon. M. Garneau a donné d'autres explications sur les succès obtenus dans d'autres pays par la fabrication du sucre de betteraves. Il a fait voir que c'est une industrie qui intéresse également tout le monde ; les industriels comme les agriculteurs. Il a terminé son discours par un chaleureux appel à tous les citoyens, sans distinction, de travailler activement et avec harmonie afin d'assurer la réussite de l'entreprise. La grande question est de trouver le capital nécessaire, pour ériger la fabrique et faire venir les appareils nécessaires. Il faudra un montant de \$200,000. M. Guennert, le fabricant allemand dont il a été question plus haut, offre de souscrire \$40,000, l'autre que le parlement provincial a déjà accordé est de \$70,000, et \$20,000 ont déjà été souscrites par nos québécois. Il s'agit donc de trouver encore \$70,000.

« A la suite de l'Hon. M. Garneau, M. R. P. Vallée, M. le Dr. Rousseau, M. B. Parent, maire de Charlesbourg, M. J. B. Martel, président de la société d'agriculture du comté de Québec, M. D. Bell, maire de St. Roch nord et M. West de Ste. Foye, ont adressé la parole à l'assemblée. M. Parent a déclaré que le projet est très bien vu des cultivateurs et que la quantité de betteraves requises, mille arpents, serait indubitablement fournie, pourvu que nos cultivateurs soient assurés du succès de l'entreprise.

« Les résolutions suivantes ayant été mises aux voix ont été unanimement adoptées.

« Proposé par M. S. Lesage, secondé par M. M. G. Moutain, et résolu :

« Que dans l'opinion de cette assemblée, l'on devrait faire tous les efforts possibles pour assurer immédiatement à Québec une fabrique de sucre de betteraves ; et que l'on devrait faire appel à tous les hommes d'affaires de cette ville pour les engager à contribuer à l'établissement d'une fabrique modèle, laquelle, si elle parvenait à réussir, ferait voir l'avantage qu'il y aura d'ériger dans ce pays autant de fabriques de sucre qui pourront être nécessaires à la production de la quantité de sucre exigée pour la consommation du pays.

Proposé par M. le Dr. Rousseau, secondé par M. D. Bell, maire de St. Roch nord, et résolu :

« Que le noyau d'une compagnie de sucre de betteraves soit formé de suite, avec un bureau de direction provisoire composé des messieurs dont les noms suivent :

“ Sir N. F. Belleau, O. Murphy, maire, James G. Ross, Hon. I. Thibaut, Siméon Lesage, David Bell, Jas. Whitehead, P. V. Valin, Wm. Withall, J. B. Renaud, E. Beaudet, J. L. Gibb, F. Hamel et E. A. Barnard. ”

Nous publions plus bas copie d'une pétition qui devra être présentée à la prochaine Session du Parlement Provincial. Nous espérons que tous les cultivateurs s'empresseront de la signer le requ'il leur sera présentée pour obtenir leur signature.

Voici copie de cette pétition telle qu'elle sera présentée aux deux Chambres de notre Législature Provinciale :

A Son Excellence le Lieutenant Gouverneur et aux honorables Membres du Cabinet Provincial de Québec.

La requête des soussignés, citoyens de la Province de Québec, représente humblement :

Que le commerce et l'industrie dans cette Province sont dans un état déplorable ;

Que la construction des navires, qui, autrefois, contribuait beaucoup à la richesse de cette Province est tellement en souffrance que nous avons raison de craindre d'en être privés tout-à-fait ;

Que l'agriculture ne trouvant point de débouchés pour ses produits, souffre également ;

Qu'un grand nombre de canadiens ne savent plus comment subvenir à l'existence de leur famille ;

Que, d'un autre côté, des spécialistes nous assurent que, dans la plupart des comtés du pays, l'on pourrait facilement établir plusieurs sucreries de betteraves ;

Que dans plusieurs comtés on pourrait alimenter au moins dix fabriques de sucre ;

Qu'il y a un avenir assuré dans cette Province, pour soixante fabriques, et plus, puisque ce nombre suffirait à peine à la production du sucre qui s'importe aujourd'hui de l'étranger ;

Que, sur le continent européen, plusieurs pays se sont immensément enrichis par cette seule industrie ;

Que ces pays produisent, en outre de leur propre consommation de sucre, des quantités énormes pour l'exportation, en Angleterre et ailleurs ;

Qu'au dire de personnes bien renseignées, le Canada possède plus d'avantage pour la production du sucre que n'en possèdent les pays les plus favorables d'Europe ; et, par conséquent que l'on pourrait produire ici, à notre grand profit, du sucre en abondance pour l'exportation ;

Que chaque fabrique donnerait de l'ouvrage constamment à environ 250 personnes, à part du travail additionnel que requerrait la culture des betteraves ;

Qu'ainsi l'établissement et le succès d'une sucrerie modèle assurerait l'existence de milliers de familles ;

Que les intéressés dans cette première fabrique seraient nécessairement obligés d'instruire les cultivateurs dans tout ce qui regarde ce nouveau système de culture, et qu'ils seraient forcés de cultiver eux-mêmes une ferme modèle école, où chacun pourrait étudier le système de culture le plus productif dans les nouvelles circonstances faites à l'agriculture, ce qui, tout seul, serait déjà d'un grand profit pour la classe agricole ;

Que cette fabrique serait également une école où les Canadiens apprendraient à devenir fabricants de sucre ;

Qu'une fabrique formera de plus des constructeurs d'appareils et des machines nécessaires aux nouvelles fabriques ;

Qu'ainsi l'agriculture et l'industrie auraient tout à gagner de cette entreprise, qui, de plus, ferait vivre des ouvriers dont l'existence est aujourd'hui si précieuse ;

Que la première fabrique devra importer tous ses appareils spéciaux, et faire venir de l'étranger les chefs-ouvriers nécessaires à son bon fonctionnement, ce qui n'aura pas lieu pour les fabriques futures ;

Que, pour rencontrer ces dépenses exceptionnelles, et pour subvenir aux frais considérables qu'entraîne toujours l'établissement d'une semblable industrie dans un pays où elle n'existe

pas déjà, le capital nécessaire à la première fabrique est environ le double de ce qu'il doit être pour les fabriques établies subséquentement ;

Que dans les circonstances, et vu que les capitalistes refusent de risquer leurs capitaux dans la première fabrique, à moins d'une aide plus considérable et plus efficace que celle qui a été offerte jusqu'à présent.

En conséquence, vos requérants prient Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en Conseil de bien vouloir faire en sorte qu'une aide plus efficace et plus immédiate, par des débentures provinciales ou autrement, soit octroyée à la première fabrique, et à tel montant qui lui permette de trouver la balance des capitaux nécessaires à son établissement.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette première fabrique, le Gouvernement de la Province pourrait exiger une première hypothèque de la fabrique, pendant l'espace d'environ dix années, ce qui serait une ample garantie que l'octroi ainsi donné portera tous les fruits qu'il est possible d'en attendre.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

29 Octobre 1877.

Engraissement du bétail avec la pulpe de betteraves

M. Camichel, directeur-proprétaire de la fabrique de sucre de St. Clair, près la Tour-du-Pin, publiait il y a quelques années, dans le *Sud Est*, la note suivante sur les résultats qu'il a obtenus de l'emploi des résidus de la betterave pour l'engraissement du bétail :

“ Un bœuf est entré dans nos écuries le 27 janvier dernier pesant 1 500 livres.

“ Il en est sorti 93 jours après, soit le 5 mai pesant 1,714 livres

“ Il avait coûté..... 390 fr.

“ et a été vendu..... 640

“ Différence en 93 jours..... 250 fr

“ plus le fumier.—Il est vrai que tous les bestiaux mis à l'engraissement ne donnent pas ce succès ; c'est une exception.”

Ce résultat, comme le fait justement observer Monsieur Camichel, est vraiment extraordinaire ; mais il n'en est pas moins une nouvelle preuve des avantages que l'on peut retirer de l'emploi du résidu de la betterave, et une raison majeure pour engager les cultivateurs à faire de plus en plus des élèves de bétail et à se livrer de préférence à la culture de la betterave, quand le rapprochement d'une manufacture de sucre de betterave pourra le permettre.—Que l'on s'en parle.

CAUSERIE AGRICOLE

MALADIES DES BÊTES À LAINE (Suite).

Hydropisie — Les moutons sont sujets à une espèce d'hydropisie par épanchement, qui devient très fréquente parmi eux quand ils paissent dans des lieux bas et humides, ou couverts de rosée, ou enfin dans toutes les circonstances d'humidité. Cette maladie, mieux connue sous le nom de *pourriture*, se manifeste ordinairement par une tumeur sous le mouton.

Il faut réduire à la pâture la plus sèche toutes les bêtes menacées d'hydropisie.

Au cas de besoin, il est bon de faire provision d'une certaine quantité de tym, de marjolaine, de pimprenelle, de sarriette, que l'on coupe et fane, comme du foin, pour en donner aux moutons l'hiver, dans les temps humides, et pluvieux, après les avoir grossièrement hachées et arrosées avec de l'eau, où l'on aurait fait fondre quelques poignées de sel. On peut faire aussi, en cas d'épidémie, un pain avec soi-

xante livres de terre glaise purgée de graviers à travers un tamis sec, autant de chaux lavée à plusieurs eaux, deux livres et demie de soufre, et douze livres de sel commun, pulvérisés et mêlés avec une suffisante quantité d'eau, pour en former un pain qu'on fera sécher au four ou au soleil. Les moutons, en léchant ce pain, surtout les plus affectés de l'eau qui noie les pâturages, se purgeront et se rétabliront.

L'hydropisie que l'on appelle en certains endroits *étreusissement*, est un amas d'eau dans le bas ventre; elle est ordinairement causée par l'épuisement, par la maigreur, par la faim, par les nourritures échauffantes qui allument la soif, enfin par un gras fonds et par un commencement de pourriture d'eau. Cette maladie attaque aussi les moutons qui se couchent ou prennent leurs repas sur des terrains humides, ou qui dorment immédiatement après avoir bu. C'est plutôt l'hiver que l'été que cette maladie les attaque, et ils peuvent la soutenir deux ou trois mois au plus.

On reconnaît l'hydropisie à la grosseur du ventre, qui augmente par degrés; il est aisé de s'en assurer positivement, en couchant l'animal sur le côté, sur le dos, et en lui maniant le ventre. Si on sent l'eau vaciller et changer de place, et si on entend un grouillement pareil au bruit de l'eau agitée dans une outre où il y a eu du vide, c'est une preuve que les intestins nagent dans une eau infectée. On reconnaît encore l'hydropisie aux crotons, dits *fiente*, qui sont humides et noirs, comme si on les eut trempés dans l'eau.

Un gros de cristal minéral (chlorure de soude) dans un verre d'eau fait couler par les urines la liqueur morbifique; une forte décoction de tripe-madame produit aussi le même effet, si on s'est aperçu à temps de la maladie.

En général, la cure de l'hydropisie est trop coûteuse et embarrassante, les bêtes qui en guérissent finissent peu de temps après par tomber dans la pourriture du foie; et comme cette maladie ne leur gêne pas la peau ni la chair, il faut plutôt les tuer que de les traiter.

Avertin et tourny.—Ces deux maladies tirent leur étymologie de ce que la bête qui en est atteinte, tourne autour d'elle même et s'écarte du troupeau. Elles prennent aussi le nom de *tournoisement*, d'*étourdissement*, de *vertige* et de *folie*, de *coup de sang* ou d'*apoplexie*, de *mal caduc* et de *haut mal*, de *basinage*, de *bêtes lourdes* et *falourdes*, selon les symptômes et les pays.

Le tourny et l'étourdissement proviennent d'une matière séreuse qui a son siège dans le cerveau, ou aux parties supérieures des naseaux: elle se communique à l'organe de la vue, qu'elle trouble et qu'elle affaiblit au point que la bête, dans les accès, ne voit pas ce qu'elle a devant elle.

Ce mal invétéré peut durer jusqu'à trois mois avec les alternatives de mieux et de pis, soit qu'on soulage par des remèdes, ou qu'on laisse agir la nature. L'animal périt enfin subitement, comme par un coup de sang ou d'apoplexie, après un terme plus ou moins long.

Dans l'avertin, vertige ou folie, la bête penche la tête, fait cinq ou six mouvements circulaires, et tombe à plat sur le côté. Elle perd l'appétit; et pour peu que le mal ait fait de progrès, elle ne peut plus se relever, elle meurt quelquefois subitement dans les premiers accès, ou meurt de défaillance après trois semaines au plus.

La cause prochaine de ce double mal est une bulle d'eau qui se forme dans le cerveau, et qui donne la mort subite lorsqu'elle vient à crever; quelquefois cette eau s'épanche et se répand dans le cerveau, et la mort arrive quand elle en remplit les vides. Cette incommodité est aussi causée par de petits vers velus qui s'engendrent dans la même par-

tie de la tête, et qui endommagent la cervelle.

Lorsqu'il n'y a ni putréfaction, ni matière épaissie, ce qui est rare, ces insectes, en piquant les parties sensibles, excitent des convulsions qui rendent l'animal furieux; il se frappe la tête contre les arbres, contre les murs, et se tue.

Toutes les bêtes à laine indistinctement éprouvent un autre genre de convulsions passagères, causées par le piquement de quelques insectes appelés *mottes*, qui naissent ou qui se logent dans la partie supérieure des naseaux; elles les rejettent avec effort, et le mal se dissipe.

La première origine de l'avertin et du tourny est un principe de chaleur et une humeur fièvre, qui fait dépôt au cerveau; le froid n'est qu'une circonstance accidentelle, qui concentre de plus en plus cette humeur; et il ne faut pas compter parmi les accidents de l'avertin et du tourny, les défaillances de pourriture, les morts subites d'un coup de sang, qui frappent quelques bêtes d'un troupeau en plein midi, dans les plus fortes chaleurs de quelques jours, non plus que les accès d'ivresse de trèfle, éto, dont les signes ressemblent quelquefois à ceux du tourny.

Aux premiers indices de tourny et d'avertin, il faut saigner à la tempe, au front et aux oreilles, tâcher d'attirer l'humeur par les naseaux, en y soufflant du sel fin, et par des fumigations. Si on soupçonnait le dépôt venir d'un principe de chaleur, on peut rafraîchir avec du suc de poirée en potion, et les feuilles de cette plante en aliments.

Dans les autres cas, on peut donner trois cuillerées d'une infusion d'une demi once de petite sauge, autant d'hysope, une demi-once de gousses d'ail et d'un gros de muscade dans une chopine de vin blanc.

Le seul remède toutefois dont une bête tournie puisse recevoir du soulagement réel, est l'expédient de *seigler*. On prend deux pailles de seigle battu, dont on rogne l'épi au troisième nœud en y laissant les barbes; on coupe ensuite le tuyau de chaque paille à deux ou trois pouces plus bas que la naissance de l'épi.

Les moutons ont deux trous au bout de la partie supérieure du palais derrière les gencives, qui pénètre depuis leur orifice jusqu'au cerveau; on insinue chaque paille par le bout opposé aux trois nœuds de l'épi, dans chacun de ces deux conduits, de sorte que les brebis soient arrêtées dans les ouvertures. On les y laisse quelques jours, même jusqu'à se qu'elles tombent en pourriture.

Cette méthode est préférable aux incisions, à l'application des mouches cantharides, à tous les topiques et au trépan.

L'effet de cette opération est d'attirer les sérosités du cerveau. Si le mal continue, il n'y a plus de ressource que de tuer l'animal.

L'avertin est un vice qui donne lieu à l'action redhibitoire, tant pour les vaches que pour les moutons, parce que les bestiaux, atteints de ce mal, ne peuvent plus suivre le troupeau.

Boitement.—Le boitement se traite selon la nature du mal. S'il est occasionné par une crampe, cette incommodité se passe souvent d'elle-même, sinon on tire et on manie fortement le membre, et la douleur se dissipe.

Si le boitement vient de ce qu'une bête, accoutumée à marcher sur la pelouse ou sur la terre, se fatigue sur le pavé ou des chemins ferrés, le repos est le remède; s'il y a enflure, on frotte avec de l'eau de vie et du savon.

La foulure, accompagnée de gonflement, peut se guérir en frottant la tumeur avec de l'urine ou avec de l'eau-de-vie et du savon battus ensemble.

Dans les luxations, les os se remettent en tirant et en rebostant le membre ; si l'enflure survient, on frotte comme ci-devant, ou on enveloppe la partie lésée, avec de l'étoupe, du linge et des éolisses, comme aux fractures.

Quand une bête prend une épine et que le pied lui enfile, on la retire et on verse dans la plaie un peu d'huile très-chaude.

S'il se fait un trou au sabot, on y verse de l'huile très-chaude, et on y enfonce de la charpie avec la pointe d'un couteau.

Il y a des boitements qui viennent d'un sabot ou pied pourri par les fréquents séjours dans les marais ; on frotte la partie malade avec du saindoux ou de la graisse de bouc, on enveloppe le pied avec un linge, et on conduit le troupeau dans un endroit sec. Si les pieds se pèlent, on les graisse avec du beurre frais et du saindoux.

Il existe un petit trou entre les deux ongles du sabot, d'où sortent de longs poils et des sérosités de temps à autre. Ce trou est une espèce de cautère naturel, qu'il faut bien se garder de dessécher par les caustiques ou l'huile bouillante ; lorsqu'il s'y engendre un ver, on le tue avec du poivre.

Abcès.—Ceux qui viennent aux brebis sont aisés à remarquer par la tumeur qu'ils poussent au dehors : en quel endroit du corps que cette tumeur paraisse, il faut toujours l'ouvrir pour en faire sortir la corruption, et distiller dans la plaie de la poix fondue avec du sel brûlé et mis en poudre ; puis donner à boire à la brebis malade de la thériaque délayée dans de l'eau : elle poussera toute l'humeur maligne au dehors, et purgera la brebis.

Peste.—C'est une maladie sans remède, mais on peut la prévenir à l'égard des brebis qui y sont forts sujettes. Ce mal leur arrive en été et en hiver. Pour les en garantir on a soin, au commencement du printemps et de l'automne, de leur faire boire pendant quinze jours, tous les matins, auparavant que d'aller aux champs, un breuvage fait d'eau, dans laquelle on a trempé de la sauge.

On parfume l'étable et les mangeoires d'encens, de genièvre et d'herbes odoriférantes, et on leur donne parmi leur nourriture ordinaire, du mélilot commun, du pouliot sauvage de la marojaine, etc.

Lorsque les brebis sont attaquées de cette contagion, il faut d'abord les mettre à part, et tenter des remèdes.

On continuera toujours de leur donner le breuvage ci-dessus ; on y joindra du vin et de l'eau, dans lesquelles on mettra dissoudre du soufre et du sel, trois fois autant que de sauge, et on leur fera avaler cette médecine tous les trois jours.

Jambés rompues.—Aussitôt qu'une brebis s'est rompue la jambe, il faut la lui remettre droite, et la frotter avec de l'huile et du vin mêlés ensemble, ensuite l'envelopper d'un morceau de drap, et mettre autour de petites éolisses, de manière qu'après deux ou trois jours de repos dans la bergerie, elles n'empêchent point la brebis d'aller aux champs.

Furie de bélier qui dogue.—Les béliers cornus sont fort sujets à blesser les brebis et moutons en doguant avec leurs cornes ; pour arrêter leur furie, on leur perce les cornes avec une tarière proche des oreilles, à l'endroit où elles se courbent, ou bien on couvre de pointes de fer un petit ais de la largeur de l'entre-deux de ses cornes ; on le lie aux cornes du bélier, les pointes tournées vers le front : cela l'empêche de doguer, parce qu'en donnant de la tête il se blesserait lui-même.

(A suivre.)

Fête patronale de M. le Directeur de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Le 29 octobre dernier, l'Ecole d'agriculture avait sa petite fête ; la joie brillait sur les visages, les élèves de l'école d'agriculture étaient dans toute la jubilation de leur âme : en effet c'était le jour de la fête patronale de leur dévoué directeur, le Révd, M. Narcisse Proulx.

Depuis plusieurs jours ils travaillaient à donner à cette fête le plus d'éclat possible par des préparatifs dignes de la circonstance. En effet, il y a eu de bonnes choses à saisir dans tout ce qui s'y est passé.

Le soir, il y a eu illumination. Ce que leur bien-aimé directeur s'efforçait d'inculquer dans leur jeune cœur pour leur faire aimer davantage l'agriculture, était inscrit en grosses lettres au milieu des plus vives lumières : elles reflétaient au milieu de la joie la plus pure, toutes les maximes qui doivent les guider dans cet art si noble de l'agriculture.

Nous publions ici l'adresse présentée à M. le Directeur, par les élèves de l'Ecole, la veille au soir. Quelques-uns de nos lecteurs, surtout ceux qui pensent que les progrès en agriculture sont au plus haut point désirables, qu'il est bon d'instruire les enfants des cultivateurs, de leur faire chérir leur séjour aux champs, aimeront à lire cette adresse, car ils se convaincront qu'à cette école on comprend toute l'importance de l'enseignement agricole.

Voici cette adresse :

" Au Révd. M. Narcisse Proulx, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.

" Révd. Monsieur,

" L'agriculture nous présenterait sans doute peu de charme à première vue, si nous n'avions pour nous en faire apprécier les beautés et les prérogatives nobles et élevées qui s'y rattachent, les lumières d'hommes éclairés dont l'expérience acquise en cette matière ne saurait souffrir de contredit.

" Nous sommes heureux M. le Directeur, de vous compter au nombre de ces agronomes distingués, et c'est pour nous un indécidable plaisir de pouvoir en ce jour à jamais béni vous présenter nos plus sincères félicitations, ainsi que les sentiments d'affections, d'amour et de reconnaissance dont nos cœurs sont remplis.

" Puissions-nous à votre exemple, Vénéral Directeur travailler sans cesse à l'amélioration du sol, et de plus faire honneur à l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne à laquelle nous nous faisons une gloire d'appartenir. Non-seulement vous vous efforcez de nous initier aux plus intimes secrets de la science agricole, de plus vous nous prêchez d'exemple : toujours le premier, nous n'avons qu'à suivre vos traces pour être sûrs de marcher dans le droit sentier du devoir, qui a fait maître en nous et presque à notre insu l'amour du travail ; mais il faut l'avouer, s'il en est ainsi, c'est que sous votre surveillance le travail est devenu agréable, les tâches les plus ingrates, faciles. Vous avez été notre émule, notre guide, nous ne serons pas ingrats ; la reconnaissance est toujours agréable au cœur bien-né ; et, si les expressions nous manquent pour vous prouver toute notre gratitude, soyez assuré que nos cœurs du moins savent associer à leur juste valeur les nombreux sacrifices que vous vous imposez chaque jour pour notre bonheur, bonheur ici-bas et bonheur là-haut.

" Maintenant que nous en possédons la clef, l'Agriculture a acquis à nos yeux un prix infini. Nous l'aimons, parce qu'elle est le type le plus parfait de l'indépendance ; nous l'aimons, parce qu'elle est plus que tout autre directement sous la protection de l'Eternel : Nulle science ne présente de jouissance et de satisfaction plus intimes.

" Le cultivateur personnel pour ainsi dire ces trois mots écrits en lettres d'or aux plus belles pages de notre histoire :

" Notre religion !! Notre langue !! Nos lois !! Notre religion : il vous montre du doigt le clocher de son église, sous les dais de l'humble chapelle reposent ses ancêtres, là, vont dormir ses petits fils.

" Sa langue : c'est encore la belle langue de Louis IX conservée pure à travers les siècles et l'espace. Ses lois : il les a pleines et entières ; il possède donc, chez lui les éléments absolus, nécessaires à la formation d'une bonne Société.

" A qui devons-nous donc de reconnaître tous ces avantages, si ce n'est à l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne et surtout à notre Vénéré Directeur.

" A présent, Monsieur le Directeur, nous n'avons plus qu'un mot à vous dire : c'est que nous formons les vœux les plus sincères pour la conservation de votre santé et de vos jours, afin que vous puissiez continuer à vous acquitter de la charge si honorable que vous vous êtes imposée jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire travailler pour le bonheur et la prospérité des cultivateurs. Quand à notre tour, il nous faudra cultiver le lopin de terre que la Providence nous aura marqué, ce sera avec bonheur que nous nous rappellerons ces moments heureux passés sous ce toit hospitalier, en la compagnie d'un Directeur si agréable et si aimé ; ce sera pour nous un de ces souvenirs bénis qui nous fait sourire au sein même de la mélancolie.

" Veuillez agréer M. le Directeur ces quelques mots comme venant d'élèves reconnaissants.

Ecole d'Agriculture, 28 octobre 1877.

Nous avons été heureux d'avoir eu le privilège de nous associer à cette fête de famille, comme nous le sommes de temps à autre de pouvoir être le témoin des constants travaux agricoles des élèves, qui est pour nous un véritable enseignement, puisque par leur exemple nous y trouvons souvent matière à nous instruire.

Honneur à ces élèves pour le bel acte de reconnaissance qu'ils viennent de témoigner à leur dévoué Directeur.

Honorez celui qui se dévoue pour vous instruire ; il mérite votre confiance et votre respect, car il a beaucoup travaillé lui-même pour vous donner les leçons les plus profitables. Que votre docilité, jeunes élèves, votre attention à profiter des bons conseils et des leçons donnés dans votre unique intérêt, viennent dédommager votre dévoué Directeur et lui donner dans cette carrière difficile et ardue de la direction d'une école d'agriculture, cette satisfaction que ses peines n'ont pas été stériles, que ses labours vous ont profité et que ses leçons vous seront précieuses. Voilà, jeunes élèves, ce que nous dicte notre intérêt pour vous.

Chaque jour vous voyez mettre en pratique cette culture des champs. Que l'agriculture, qui la première a frappé vos regards vous soit toujours chère ; qu'un désir de changement, que l'ambition d'habiter les villes ne vous fassent pas quitter ces travaux du cultivateur. Restez aux champs, jeunes élèves, c'est là qu'on trouve santé et bonheur.

Un jour viendra où vous dérierez une exploitation agricole, rappelez-vous alors ce que vous avez appris ; vous raisonnerez vos cultures, vous verrez si rien n'est à innover. Alors vous modifieriez certains modes de culture, mais vous le ferez avec prudence, en essayant par petites fractions ; si le succès couronne vos tentatives, alors vous serez sûrs de réussir sur une grande échelle et de donner au pays l'exemple d'une bonne culture.

Abeilles nourries au biberon pendant l'hiver.

Un apiculteur nous disait dernièrement que le plus grand embarras des débutants en apiculture était de nourrir convenablement les abeilles en hiver, par une nourriture supplémentaire au

besoin.

Beaucoup d'apiculteurs mettent cette nourriture dans des vases qu'ils placent sur la planche des ruches ; d'autres répandent tout bonnement le miel sur la planche qui supporte les ruches ; d'autres enfin enduisent les ruches de miel à l'extérieur et sur le devant. Toutes ces méthodes font perdre une grande quantité de miel, et, dans la rude saison de l'hiver, les abeilles, en sortant de leurs ruches pour aller prendre cette nourriture, sont en grand danger de périr.

Voici un procédé suivi par notre apiculteur canadien, qui leur permet d'alimenter ses abeilles sans perte de provision et sans les troubler :

" Je fais pratiquer, dit-il, à chacune de mes ruches dans le sommet, un trou de deux à trois pouces de diamètre ; je remplis une bouteille de miel et je lie au bout un morceau de toile un peu grossière, de manière que le miel puisse passer à travers. Je place ma bouteille en enfonceant le cou dans la ruche : le miel descend peu à peu dans la ruche, et les abeilles trouvent leur nourriture à leur aise sans être obligées de s'exposer à périr de froid, et je ne perds pas une goutte de miel. Quand ma bouteille est finie, je recommence l'opération. Depuis que j'emploie cette manière, il ne m'a péri aucune ruche."

L'exécution de ce procédé est facile et à la portée de tous.

Axiomes à l'adresse des cultivateurs.

*** Les prairies naturelles et artificielles donnent du foin qui nourrit le bétail.—Le bétail donne de l'argent et du fumier.—Le fumier fait murir le grain qui nous nourrit et remplit le gousset, dit Jacques Bujault.

*** Le pied du maître fume le champ.—L'œil du maître engraisse le cheval.—A celui qui veille tout se révèle.

*** Cultiver sans fumier, c'est se ruiner. En effet, si avec du soin, vous obtenez dans le cours de l'hiver, un tombereau de fumier de plus que de coutume, cette quantité de fumier bien employée, produira, l'année prochaine, deux voyages de foin qui donneront quatre tombereaux de fumier produisant à leur tour huit voyages de récoltes, et ainsi de suite progressivement. Il est donc vrai de dire que cultiver sans fumier, c'est se ruiner. Combien peu y pensent, en laissant perdre un trésor qu'ils ont sous les pieds. Soignez vos engrais—augmentez le tas par un bon aménagement, et vous réaliserez des profits qui par votre faute vous échappent.

Choses et autres

— On lit dans le Progrès de Sherbrooke :

Il appert, d'après une visite faite à domicile, dans les familles catholiques de notre cité, par M. le curé et ses adjoints, que la population catholique a diminué d'environ mille âmes dans le cours de l'année. Plusieurs familles sont parties pour les Etats-Unis, mais la plupart sont retournées dans les campagnes d'où elles s'étaient éloignées, ces années dernières. Dans un sens, la crise actuelle produira un bon effet, en ce qu'elle fournira à l'agriculture et à la colonisation des sujets qui s'étaient portés vers les villes, dans l'espoir d'y trouver un emploi facile et rémunérateur. La plupart des gens avaient laissé la proie pour l'ombre. Si tout le monde en état de travailler en cette province jetait les yeux sur les cantons nouveaux et se livrait aux travaux des champs, le grand problème du meilleur remède à apporter à l'émigration de nos compatriotes serait enfin résolu. A quelque chose malheur est bon, et la crise rigoureuse que le pays traverse depuis une couple d'années, aura peut-être pour effet de produire la pensée qui devra guérir ce grand mal.

Les cochons malades.—L'Enquirer de Cincinnati vient de publier des rapports d'une multitude de points de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, du Michigan et du Kentucky, s'accordant à reconnaître que, dans toutes ces localités il existe une épidémie de choléra parmi les porcs. On ne dit pas si c'est le choléra asiatique ou le simple morbus.

RECETTES

Mousselines rendues incombustibles.

Un chimiste français a découvert le moyen de rendre incombustibles les mousselines, les dentelles, les tulles et toutes autres étoffes légères : il ne fait pas un secret de sa recette qu'il formule ainsi :

Il suffit, pour rendre ces étoffes incombustibles, dit le savant, de mêler à l'amidon qui sert à les empeser, la moitié de son poids de carbonate de chaux, vulgairement appelé craie ou blanc d'Espagne. On procède ensuite au repassage comme à l'ordinaire. Cette adjonction de craie ne gêne en rien, ni l'apparence, ni la qualité, ni la blancheur de l'étoffe.

Eau à détacher.

La recette suivante est l'une des plus usitées ; c'est celle dont se servent les soldats pour effacer les taches que peuvent contracter leurs vêtements d'uniforme ; elle n'est applicable qu'au dégraissage des étoffes de laine suffisamment solides et résistantes.

Dans une pinte d'eau tiède on fait fondre près de deux onces de savon blanc et une once de sel de soude ; on ajoute à la dissolution, tandis qu'elle est encore tiède, deux onces de fiel de bœuf, et lorsqu'elle est refroidie, quelques gouttes d'huile essentielle de lavande ou de citron. On passe le mélange à travers un linge fin, puis on le met en bouteille pour le conserver.

Il faut remarquer que cette eau, si elle séjourne sur le tissu assez longtemps pour sécher sur place, y laisserait une tache plus grande et plus visible que la première ; de plus, l'étoffe serait sensiblement altérée. Aussitôt après qu'on s'en est servi à dose très-faible, en frottant avec une brosse douce, on se hâte de laver dans de l'eau chaude sans être bouillante, afin qu'il ne reste plus de traces de l'eau à détacher ; elle est sans inconvénient, moyennant cette précaution.

Renseignements utiles.

Un peu de colle-forte, dissoute dans du lait écrémé et de l'eau, nettoiera les vieux crêpes et leur donnera leur premier lustre.

La moitié d'une canneberge (fruit), placée sur un cor (durillon aux pieds) le guérira.

Si l'on renverse de l'encre sur une nappe, jetez dessus une quantité de sel mêlé à du poivre, et toute trace d'encre disparaîtra.

Afin d'empêcher que les mouches ne se tennent sur les cadres et les châssis frottez ceux-ci au moyen d'une brosse ou pinceau, avec la composition suivante : Faites bouillir trois ou quatre oignons dans une pinte d'eau.

Le savon mou doit être gardé dans une cave sèche, et l'on ne doit s'en servir que trois mois après.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la **PASSAGE** de **BILLS PRIVÉS** ou **LOCAUX**, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles,

sont requises d'en donner **UN MOIS D'AVIS** (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour **BILLS PRIVÉS** doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead & Sherbrooke contre le feu.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants ont été imposés sur tous les billets de dépôt en vigueur aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er Septembre 1877, savoir :

Novembre 4, 1876.....	2 par cent.
Décembre 31, 1876.....	1 " "
Février 10, 1877.....	1 " "
Avril 13, 1877.....	1 " "
Mai 30, 1877.....	1 " "
Août 29, 1877.....	1 " "

7 par cent.

Les dits taux formant sept par cent sur le montant original des billets de dépôt (les endossements pour éteindre les billets étant déduits) sont par les présentes requis d'être payés au bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent dûment autorisé de la Compagnie, le ou avant le troisième jour de Novembre prochain.

Un règlement a été passé élevant à cinq pour cent le taux sur les dits billets de prime au lieu de trois, comme précédemment, sur les assurances effectuées ; et aussi toutes les polices sur lesquelles il y a six mois d'arrérage, seront annulées.

Par ordre du Bureau de Direction.

A. G. WOODWARD,
Sect.-Trés.

Bureau de la Compagnie
d'Assurance Mutuelle des comtés
de Stanstead et Sherbrooke,
contre le feu.
Sherbrooke, 3 Octobre 1877.

GOLD

Great chance to make money. We need a person in every town to take subscriptions for the largest, cheapest and best illustrated family publication in the world. Any one can become a successful agent. The most elegant works of art given free to subscribers. The price is so low that almost everybody subscribes. One agent reports making over \$150 in a week. A lady agent reports taking over 400 subscribers in ten days. All who engage make money fast. You can devote all your time to the business, or only your spare time. You need not be away from home over night. You can do it as well as others. Full particulars, directions and terms free. Elegant and expensive outfit free. If you want profitable work sent us your address at once. It costs nothing to try the business. No one who engages fails to make great pay. Address "The People's Journal," Portland, Maine.